25, 26 ET 28 MAI 2021

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VISIOCONFÉRENCE | BOD/2021/05 DOC 06 | POUR INFORMATION

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

N.B. Les documents sont de nature délibérative et, conformément à la Politique de transparence du GPE, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que l'organe directeur concerné ne les a pas examinés. Il est entendu qu'à des fins de consultation, les documents seront distribués aux membres des groupes constitutifs avant la réunion, à l'exception des documents confidentiels.

Principales questions à examiner:

- Maintien des niveaux élevés d'approbations et de décaissements.
- Accroissement des apports des bailleurs de fonds qui aident à réduire les décaissements reportés au prochain exercice (2021-2025)
- La couverture du risque de change s'améliore, mais il faut que davantage de bailleurs de fonds signent des accords de contribution pluriannuels
- Les prévisions financières seront mises à jour après la conférence de financement et partagées avec le Comité des finances et du risque (FRC) peu après en août.

Objectif

1. Les prévisions financières ont pour objet de fournir au Conseil des informations suffisantes sur la situation financière anticipée du GPE pour lui permettre de se prononcer sur la façon d'allouer les ressources financières du Partenariat à l'appui de la réalisation de ses objectifs stratégiques.

2. Ces prévisions, qui portent sur la fin de l'exercice en cours entamé en 2018, sont les dernières avant le Sommet mondial sur l'éducation : Financer le GPE 2021-2025. Elles ne prennent donc pas en compte les annonces de contribution faites par les bailleurs dans le cadre de la nouvelle campagne, ni les nouveaux financements qui seront débloqués après le Sommet. Une mise à jour des prévisions sera présentée à ce sujet peu après le Sommet.

Contexte

3. La situation financière globale du GPE est stable. Les approbations de financement ont continué d'augmenter rapidement depuis la dernière réunion du FRC : près de **2,7 milliards de dollars** de financements ont été approuvés entre janvier 2018 et le 31 mars 2021, et des requêtes d'un montant additionnel de 470 millions de dollars étaient en cours d'examen à cette date. L'année 2021 a démarré en force, avec plus 172 millions de dollars de requêtes approuvées et plus de 282 millions de dollars décaissés au titre du Fonds du GPE au cours du premier trimestre.

4. Comme indiqué dans les prévisions précédentes, la création du guichet COVID a nécessité une augmentation du report autorisé à 950 millions de dollars, s'agissant des fonds qui devront être pris sur la prochaine période de financement (2021-2025) pour couvrir les décaissements qui restent à faire sur les financements approuvés pendant la période actuelle. Le montant à reporter avait diminué au moment des dernières prévisions, et il devrait diminuer encore, à 792 millions de dollars, grâce essentiellement aux contributions supplémentaires de la Finlande (2 millions d'euros), de la Suède (14 millions de SEK), du Danemark (35 millions de DKK), du Japon (7,13 millions de dollars) et du Canada (35 millions de CAD). La réduction progressive du report est une bonne chose, mais le montant à reporter sur la prochaine période de financement reste considérable, ce qui souligne l'importance de mener une campagne de financement solide et fructueuse au cours des prochains mois.

5. Les décaissements n'ont pas ralenti au cours des six derniers mois et les contributions ont augmenté, les bailleurs ayant à coeur de tenir leurs engagements, et grâce aux des nouvelles contributions. Le solde de trésorerie du GPE au 31 mars était inférieur à 800 millions de dollars et avait atteint la limite supérieure de la fourchette optimale de 9 à 12 mois de couverture des décaissements. Le montant des fonds à décaisser sur les financements approuvés est cependant beaucoup plus élevé (1,35 milliard de dollars à la même date. Il reste donc important que les bailleurs versent leurs contributions en temps opportun pour procéder aux décaissements nécessaires.

6. La situation financière du GPE reste vulnérable à toute appréciation significative du dollar. L'Administrateur fiduciaire et le service de trésorerie de la Banque mondiale ont continué de réfléchir avec le Secrétariat aux moyens de faire face à l'instabilité créée par les fluctuations des taux de change. Ces travaux ont bien avancé et l'Administrateur fiduciaire met actuellement au point une stratégie de couverture durable. Il a fait le point des progrès réalisés et préparé une

analyse qui a été présenté à la réunion du FRC en mars et peut être consultée sur la plateforme de gouvernance du GPE.

7. Pour optimiser l'efficacité de la stratégie de couverture, il serait bon que les bailleurs signent des accords de contribution pluriannuels dans les meilleurs délais après les annonces de contribution. Dans le passé, 14 bailleurs sur 22 ont signé un accord pluriannuel à un moment ou à un autre. D'une part, cela faciliterait la gestion du risque de change, et d'autre part, cela apporterait au Fonds du GPE une plus grande certitude dans la gestion des flux de trésorerie en réduisant le risque et en améliorant la fiabilité des prévisions.
8. Les dépenses d'exploitation du GPE, qui comprennent les coûts de fonctionnement du Secrétariat et des instances dirigeantes du Partenariat, s'incrivent, à des fins de budgétisation, dans une marge de 5 à 7 % des dépenses totales (tous les transferts effectués à partir du Fonds du GPE). Le taux pour l'exercice 21 (juillet 2020 à juin 2021) sera communiqué au FRC en octobre mais il est à prévoir qu'il sera inférieur à 6 % pour l'exercice complet, ce qui est largement dans la fourchette recommandée.
9. Le Secrétariat note que, sur la base des lignes directrices générales relatives aux financements, le GPE devrait disposer de ressources suffisantes pour approuver toutes les propositions soumises au cours des six prochains mois.

Annexe A – Tableauau financiers

Annexe B – Graphiques financiers

Annexe A – Tableauaus financiers

Tableauau 1 – Calcul des actifs disponibles pour allocation (en millions de dollars)			
Solde d'ouverture (au 31 mars 2021) (A)		792,5	*Montant des ressources du Fonds du GPE au 31 mars*
Décaissements en attente sur les allocations approuvées (B)		-1 351,3	*Décaissements restant à faire sur les financements et les allocations connexes déjà approuvés par le GPE. Rapprochement avec le tableau 5.*
Montant net des disponibilités (C) = A – B		**-558,8**	***Le montant étant négatif, on voit que le solde d'ouverture ne suffira pas à couvrir les obligations que le Conseil a déjà contractées.***
Solde des annonces des bailleurs	198,8		*Valeur des contributions des bailleurs aux taux de change actuels sur la base des annonces enregistrées. Rapprochement avec le tableau 3*
Prévision de contributions supplémentaires	108,2		*Estimation par le Secrétariat des contributions supplémentaires de bailleurs qui sont dans l'incapacité de faire des annonces mais qui feront probablement des versements*
Prévision de rendements d'investissement	4,0		*Prévision de rendements sur les placements du Fonds du GPE au cours des six prochains mois*
Prévision de retours sur les financements clos	20,7		*Estimation des fonds inutilisés qui doivent être retournés au Fonds du GPE sur les financements qui viennent d'être clos ou le seront dans les six prochains mois*
Rentrées totales de fonds prévues (D)	331,7	331,7	*Sous-total de la somme des 4 lignes précédentes*
Ressources pouvant être allouées (E) = C + D		**-227,2**	***Différence entre le montant net des disponibilités et le total estimé des rentrées. Il s'agit des actifs pouvant être alloués sur cette période de financement***
Solde de MCA (ESPIG + Fonds à effet multiplicateur + augmentation de cap.)	-524,3		*Montant résiduel total des allocations maximales par pays (MCA) non encore converties en financements approuvés. Rapprochement avec le tableau 4*
Allocations supplémentaires maximales au titre du financement accéléré	-21,2		*Montant maximal des requêtes susceptibles d'être approuvées en 2021, sur la base de la décision du Conseil de décembre 2019 relative au financement accéléré. Rapprochement avec le tableau 4*
Provision pour l'allocation de petits financements (ESPDG, PDG)	-2,5		*Provision pour les requêtes en cours relatives à des financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation et pour la préparation du programme*
Provision pour les commissions des agents partenaires	-17,1		*Ces commissions couvrent les frais indirects des agents partenaires*
Total estimé des nouvelles allocations liées aux financements (F)	**-565,1**	**-565,1**	***Somme des 4 lignes précédentes - correspond au montant des éventuelles approbations de financement en attente et des frais connexes***
Estimation du report à financer sur la prochaine période de financement (G) = (E – F)		**-792,3**	***Le Conseil a autorisé un report d'un montant maximal de 950 millions de dollars, étant entendu que ce plafond pourrait être abaissé dans la mesure du possible***
Note : Lles chiffres présentés dans ce tableau ne comprennent pas les nouvelles contributions annoncées par les bailleurs dans le cadre de la campagne de financement en cours ni les financements devant être approuvés au cours de cette période de financement. Ces informations seront entièrement divulguées dans les prochaines prévisions, après le Sommet sur le financement.			

Tableau 2 (A/B) – PRÉVISION DES ACTIFS

Tableau 2A - PRÉVISION DU SOLDE DE TRÉSORERIE

(Montants en millions de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A. A. Solde d'ouverture (au 31 mars 2021)	792,5	680,6	133,8	(354,5)	(660,7)	(784,4)
B. Rentrées	321,1	10,6	-	-	-	-
C. Sorties	(433,0)	(557,4)	(488,3)	(306,2)	(123,6)	(7,9)
D. Solde de clôture au 31 décembre (A + B – C)	680,6	133,8	(354,5)	(660,7)	(784,4)	(792,3)

Alors que les données du tableau 1 servent à calculer l'ensemble des ressources pouvant être allouées, ce tableau indique les rentrées prévues pour le Fonds du GPE (essentiellement les contributions des donateurs) et les sorties prévues (essentiellement les décaissements des financements) ainsi que leur impact sur le solde de trésorerie. Les contributions sont nulles après 2022 car elles n'incluent pas celles qui pourront découler d'annonces portant sur la période 2021-2025. Cependant, compte tenu des financements que le GPE prévoit d'approuver, soit plus de 792 millions de dollars à financer sur la prochaine reconstitution des ressources, le solde de trésorerie pourrait tomber à zéro en 2023.

Tableau 2B - PRÉVISION DES ACTIFS NON ENGAGÉS

(Montants en millions de dollars)	2021	2022	2023	2024
A. Solde d'ouverture des ressources non engagées (au 31 mars 2021)	571,1	444,0	39,0	(376,7)
B. Rentrées	321,1	10,6	-	-
C. Engagements estimés	448,1	415,6	415,6	415,6
D. Fonds pouvant être engagés (A + B – C)	444,0	39,0	(376,7)	(792,3)

Un financement est approuvé pour une période de mise en œuvre de trois, quatre ou cinq ans, mais les fonds ne sont engagés (réservés pour l'agent partenaire dans le Fonds) que sur une base annuelle. Pour que les fonds soient engagés, il faut que les liquidités correspondantes soient disponibles dans le Fonds fiduciaire. Il est donc important de connaître le montant des actifs non engagés pour déterminer la capacité du GPE à approuver des financements et à mettre des fonds à la disposition des agents partenaires. Lorsque des bailleurs font des contributions au Fonds, les ressources pouvant être engagées augmentent, mais elles diminuent ensuite à mesure que des financements sont approuvés, puis engagés sur une base annuelle. Les prévisions actuelles montrent que le GPE ne pourra plus autoriser des engagements de dépenses en 2023, ce qui pourrait nécessiter de suspendre les programmes en cours. Une campagne de financement 2021-2025 efficace et menée en temps utile devrait permettre d'éviter ce problème, mais aussi d'approuver de nouveaux financements sur la période du prochain plan stratégique.

Tableau 3 - ÉTAT DE LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES 2018-2020

ÉTAT DE LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES 2018-2020 (Montants en millions de dollars)		Annonces de Dakar + annonces post Dakar et ajustements	Versé au 31 mars 2021	Montant restant à verser au 31 mars 2021	Montant total au 31 mars 2021
Bailleurs	**CUR**	**Montant annoncé**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**
Australie	AUD	90,0	61,9	2,5	64,3
Belgique	EUR	19,5	22,9	-	22,9
Canada	CAD	215,0	135,5	27,8	163,3
Danemark	DKK	1 266,8	160,5	31,6	192,1
Commission européenne	EUR	337,5	410,3	0,0	410,3
Finlande	EUR	2,0	2,5	-	2,5
France	EUR	200,0	178,0	51,9	229,9
Allemagne	EUR	141,0	151,7	12,9	164,6
Irlande	EUR	25,0	28,3	-	28,3
Italie	EUR	12,0	13,9	-	13,9
Japon	USD	12,9	12,9	-	12,9
Luxembourg	EUR	1,8	2,1	-	2,1
Pays-Bas	USD	113,6	113,6	-	113,6
Norvège	NOK	2 070,0	232,0	-	232,0
République de Corée	USD	2,2	2,2	-	2,2
Sénégal	USD	2,0	-	2,0	2,0
Espagne	EUR	1,5	1,6	-	1,6
Suède	SEK	1 082,0	118,8	-	118,8
Suisse	CHF	39,8	41,1	-	41,1
Émirats arabes unis	USD	100,0	99,0	1,0	100,0
Royaume-Uni**	GBP	239,6	244,0	68,6	312,7
États-Unis	USD	252,5	252,5	-	252,5
Children's Investment Fund Foundation (CIFF)*	USD	2,0	2,0	-	2,0
Dubai Cares*	USD	1,0	1,0	-	1,0
OSF (via AOSI)*	USD	1,0	1,0	-	1,0
Stichting Benevolentia (Porticus)	USD	1,4	1,4	-	1,4
Total			**2 290,6**	**198,3**	**2 488,9**

* La contribution a été intégralement ou partiellement approuvée pour les activités ciblées.

** **Contributions plafonnées à 15 % du montant total de la reconstitution et en partie liées à des critères de performance.**

Tableau 4 - Liste des pays ayant une allocation maximale par pays pour 2018-2020 non exécutée au 31 mars (montants en millions de dollars)

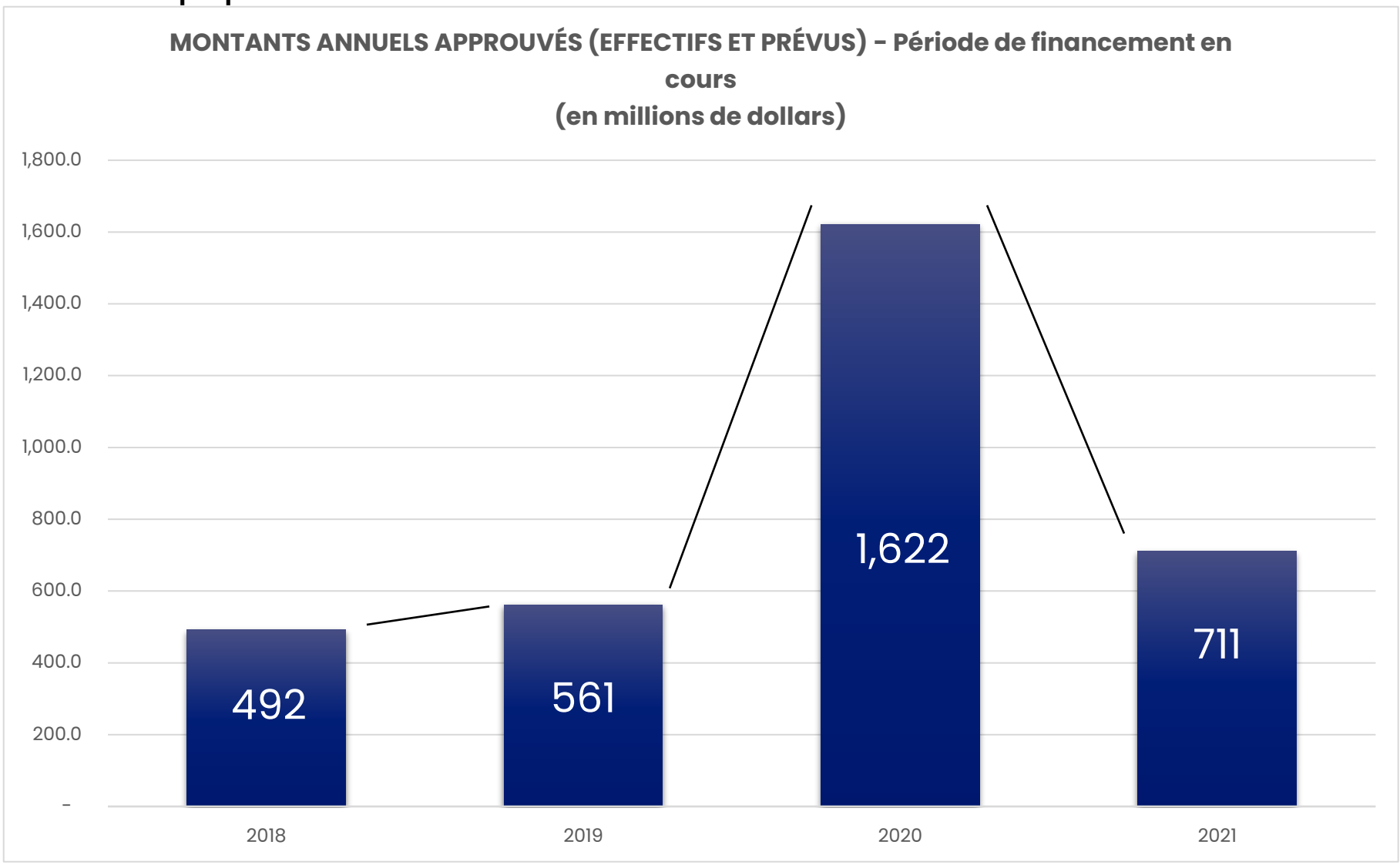
Pays	MCA (ESPIG + Fonds à effet multiplicateur + Relèvement du plafond)	Éligible au financement accéléré
Bangladesh*	53,9	
Burundi*	21,3	
Cambodge (Fonds à effet multiplicateur)	10,0	
Comores	5,2	
République du Congo*	10,7	
Côte d'Ivoire (Fonds à effet multiplicateur)	13,03	
Guinée-Bissau*	2,8	
Haïti*	16,5	
Lesotho*	7,5	
Malawi*	48,7	
Myanmar*		14,74
Nigéria*	125,0	
OECO*	10,0	
Pakistan*	68,26	
Papouasie-Nouvelle-Guinée*	3,62	
République arabe syrienne*	25,0	
Togo*	15,6	
République du Yémen*	47,4	6,48
Zambie*	39,84	
Total	**524,3**	**21,2**

Requête reçue et en cours d'examen.

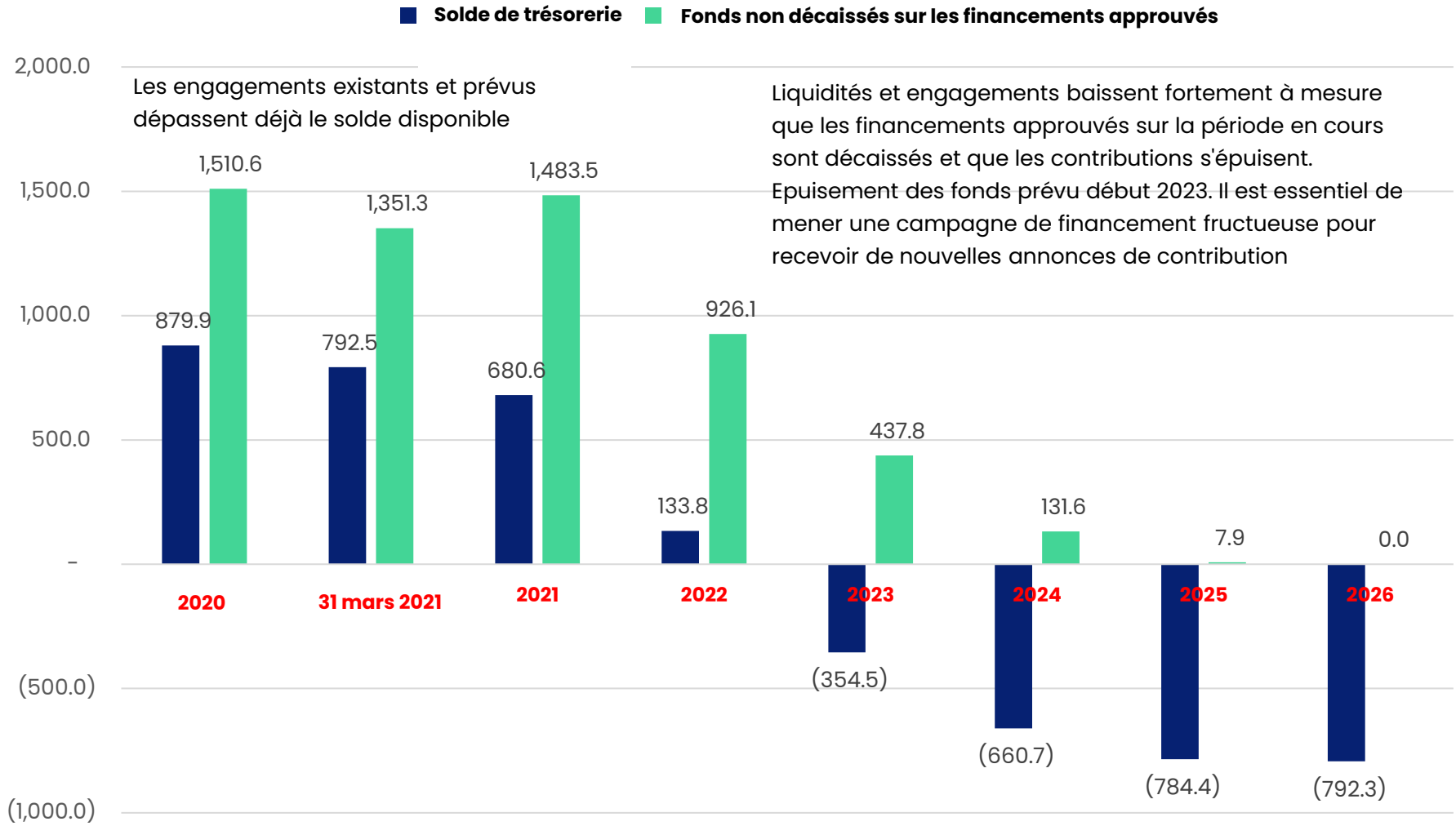
Tableau 5 – Informations relatives au portefeuille de financements en cours au 31 mars 2021 (montants en millions de dollars)

Agent partenaire	Montant des financements approuvés et en cours	Montant des décaissements	Solde à décaisser
BAsD	15,0	-	15,0
AFD	272,7	127,5	145,2
CARE	25,9	15,2	10,6
FCDO	75,8	25,2	50,6
GCE	33,3	33,3	-
IDRC	70,5	30,1	40,4
BID	24,5	15,8	8,7
OECO	3,0	2,0	1,0
OXFAM	55,5	32,5	23,0
Save the Children Australie	3,8	0,7	3,0
Save The Children Royaume-Uni	31,0	26,6	4,4
Save The Children États-Unis	67,6	47,5	20,1
SIDA	142,7	74,7	68,0
UNESCO	61,9	53,2	8,6
UNICEF	681,2	473,6	207,6
Banque mondiale	1 564,0	818,9	745,1
Total	**3 128,2**	**1 776,9**	**1 351,3**

Annexe B – Graphiques financiers



Solde de trésorerie et engagements prévus
(en millions de dollars)



GPE Transformer l'éducation

Une éducation de qualité pour chaque enfant